



Succession maison frère et soeur

Par **Cath39250**, le **26/12/2023** à **11:43**

Bonjour, au décès de ma maman, mon frère aimerait reprendre sa maison. Donc il faudra qu'il me redonne ma part , est ce qu'il pourra me régler cette part en plusieurs fois ? Merci pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **26/12/2023** à **11:55**

Bonjour et bienvenue

Votre notaire va organiser le partage de la succession et déterminer le montant de la soulte à régler. Il peut aider à trouver un accord entre les héritiers et acter un paiement en plusieurs fois.

Ceci étant officialisé, en cas de non-respect des modalités de paiement, le bénéficiaire peut recourir à des mesures légales pour faire valoir ses droits.